



c/o M. Bernard Gauvain  
rue du Bourg  
12 330 Salles-la-Source  
[www.ranimons-la-cascade.fr](http://www.ranimons-la-cascade.fr)  
[ranimonslacascade@gmail.com](mailto:ranimonslacascade@gmail.com)  
Tél : 06 84 32 99 79

**2006<sup>ème</sup> jour de mobilisation**

**189 « J'aime » sur Facebook**

**1016 signataires pétition**

Objet : Société Hydroélectrique de Salles-la-Source

Absence de dépôt des comptes de 2013

Lettre recommandée avec AR

Monsieur Sainclair GUILLAUME  
Greffier  
Tribunal de Commerce de Rodez  
2, boulevard Pierre Benoît  
B.P. 731  
12007 Rodez

Monsieur le Greffier,

Notre association s'est intéressée de près, en vue de connaître sa capacité financière, aux comptes de la Société Hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source dont les comptes sont en principe déposés chaque année à votre Greffe.

En effet, le dossier d'enquête publique proposant de renouveler sa possibilité d'exploiter l'eau de la cascade sous la forme d'une "autorisation" administrative ne nous avait fourni aucun élément financier.

Quelle n'a pas été notre surprise de constater :

- que les comptes de la SHVSS étaient manifestement grossièrement faux depuis des années, et particulièrement sur la période 2005 - 2012,
- qu'ils aient été enregistrés par votre Greffe de la sorte, sans que -semble-t-il- aucun signalement n'ait été fait au Président du Tribunal et au Procureur de la République;
- qu'une sortie de redressement judiciaire ait été rendue possible par le Tribunal de Commerce en 2008 au vu de ces documents, selon la procédure prévue à l'article L631-16 du code de commerce dont l'application est exceptionnelle et extrêmement rare.

C'est ce qui nous a conduits à signaler ces faits au Procureur de la République. Ce dernier nous a indiqué qu'une enquête du SRPJ de Toulouse était en cours. Pour des raisons de simple démocratie, nous ferons tout notre possible pour qu'elle aboutisse.

.../...

.../...

En outre, nous sommes à nouveau surpris que **les comptes de 2013 n'aient pas encore été déposés**, alors que nous avons alerté le Procureur de la République sur ce point dès le 3 décembre 2014. Ceux de 2014 l'ont été très tardivement.

Ce courrier a donc pour but d'attirer votre attention sur cette entreprise :

- pourriez-vous nous préciser ce que vous avez fait ou comptez faire pour le dépôt des comptes 2013, imposé par la loi **avant le 31 juillet 2014** ?
- pourriez-vous nous assurer, au nom de la transparence de la vie économique, que les comptes relatifs à l'exercice 2014 vous paraissent **fiables** et cohérents ? En effet, le gérant a opté pour la nouvelle option de la confidentialité de ses comptes, et de ce fait nous ne pouvons plus en avoir connaissance.

En outre, il ne nous semble pas possible de porter une appréciation sur les comptes de l'année 2014 en l'absence de ceux de l'année 2013, sachant par ailleurs que ceux de 2012 sont grossièrement faux. Si vous aviez le moindre doute sur ce point, ou si vous estimiez que cette validation ne soit pas de votre ressort, pourriez-vous nous aider à attirer sur ceux-ci l'attention du Président du Tribunal et du Procureur de la République ?

Nous serons très attachés à ce que toute la lumière soit faite sur ce dossier, sachant que le comportement de cette entreprise perturbe la vie de notre commune depuis trop longtemps et qu'est en jeu, à nos yeux, l'égalité de tous devant la loi.

Comptant sur le meilleur accueil à notre demande et sur votre réponse attentive, nous vous prions de recevoir, Monsieur le greffier, l'assurance de notre considération.

Pour le Conseil d'Administration,  
le Président,  
Bernard Gauvain

Copie adressée à Monsieur Michel Dacheux, Président du Tribunal de Commerce de Rodez